

INTERVENTION 3 OCTOBRE 2016

SUJET : SÉANCE PUBLIQUE

« Merci Monsieur le Président.

Que dire de ce Budget Rectificatif ? J'ai l'impression de me répéter année après année et comme nous arrivons rapidement à la fin de la législature, je commence à désespérer d'être entendu un jour.

Enfin, je suis entendu mais je n'ai pas encore eu gain de cause. De toute évidence, mettre un peu d'orthodoxie et de démocratie, je répète, démocratie, dans notre processus et nos pratiques budgétaires est un travail de très longue haleine pour lequel une législature ne suffira certainement pas.

Je vous ai écouté, Monsieur le Ministre, et je suis d'accord avec vous. Nos finances publiques sont saines, les comptes sont équilibrés, il faut bien sûr s'en féliciter mais comme les années précédentes, les questions que je me pose, que je vous pose, Monsieur le Ministre, sont les suivantes : ce Budget Rectificatif comprend-il vraiment toutes les recettes et toutes les dépenses publiques de la Principauté ? Ensuite, ce budget national exprime-t-il vraiment la politique économique et financière de notre pays ? La réponse à ces deux questions est claire, c'est non ! Si j'ai tort montrez-moi s'il vous plaît où se trouvent les dépenses afférentes à la construction d'un poste de police avenue Princesse Grace ? Où se trouvent les dépenses liées à la construction de Testimonio II comprenant des appartements domaniaux, une crèche, une école internationale, des parkings ? Montrez-moi, s'il vous plaît, où je peux trouver les recettes qui permettent de financer ces dépenses publiques ? Car ce sont bien des dépenses publiques n'est-ce pas ?

Comme je l'ai dit plusieurs fois en séance privée, et n'en déplaise à certains, la nature d'une dépense n'est pas affectée par son mode de financement, que ce soit par des recettes budgétaires, par des ventes d'actifs, par des emprunts ou par des dons. Une dépense publique reste une dépense publique.

Au-delà de ces recettes et de ces dépenses invisibles, il y a d'autres dépenses publiques qui sont financées directement par le Fonds de Réserve Constitutionnel, je veux parler ici des acquisitions foncières destinées, entre autres, à la construction d'appartements domaniaux. Je suis le premier à reconnaître que l'Etat fait tout son possible pour acheter, par l'intermédiaire du budget ces acquisitions du Fonds de Réserve Constitutionnel en cours d'année, mais il serait de toute évidence beaucoup plus orthodoxe que ces acquisitions soient financées directement par le budget puisque ce sont des dépenses publiques et que les Conseillers Nationaux ont le droit et le devoir de voter ces dépenses.

Dire que ces rachats par le Fonds de Réserve Constitutionnel sont validés par la Commission de Placement des Fonds escamote le fait que cette commission est consultative. Même si elle ne

l'était pas, le Conseil National n'a jamais, à ma connaissance, délégué à la Commission de Placements des Fonds l'autorisation de valider des dépenses publiques.

J'en viens aux ambassades. La décision du Gouvernement de faire racheter par le Fonds de Réserve Constitutionnel les ambassades qui se trouvaient sur les comptes de l'Etat pour environ 30 M€ est pour le moins saugrenue car c'est bien l'inverse qu'il fallait faire. Au-delà de majorer les recettes de 30 M€, vos 6 % Monsieur le Ministre ne sont pas 6 %, c'est moins. D'une manière artificielle, cette décision va à l'encontre du bon sens et de la politique affichée par le Gouvernement de retirer du bilan du Fonds de Réserve Constitutionnel des actifs qui n'auraient jamais dû s'y trouver. Les immeubles domaniaux, la ZAC St Antoine. Eh oui, les ambassades ! Ces ambassades ne paient pas de loyer au budget, elles n'ont rien à faire au Fonds de Réserve Constitutionnel. Comment voulez-vous juger d'une manière impartiale la performance du Fonds de Réserve Constitutionnel si celui-ci est, pardonnez-moi l'expression, plombé par des actifs non productifs ?

Je vous ai écouté, Monsieur le Ministre. Rendez-vous pour le Budget Primitif 2017 dans quelques semaines.

Mais tout cela notre rapporteur l'a dit dans son excellent rapport. Vous allez me dire que je suis trop négatif, pointilleux... Pour vous prouver le contraire, je voudrais vous féliciter sur un point particulier. Mes collègues se souviendront sans doute qu'en toute fin de la séance de vote du Budget Primitif 2016, tard dans la nuit, M. GRINDA avait découvert dans les Comptes Spéciaux du Trésor une ligne de 60 M€ intitulée « Prêt UVET ». Pour rafraîchir les mémoires, prêt UVET, UVET c'est notre usine d'incinération. Ceci avait créé à juste titre un certain émoi dans l'hémicycle puisque à notre connaissance aucune décision n'avait été prise quant à la reconstruction de cette usine d'incinération. Permettez-moi de souligner que l'amendement budgétaire aurait permis aux Conseillers Nationaux d'éviter, une fois de plus, d'avaloir des couleuvres en votant un Budget Primitif comprenant cette ligne. La bonne nouvelle, c'est bien évidemment que cette ligne de prêt UVET a disparu du Budget Rectificatif. J'ose espérer que la suppression de cette ligne signifie que le Gouvernement a décidé de ne pas reconstruire l'usine d'incinération in situ... A suivre donc ! J'attends avec impatience la Commission Plénière d'Etude de la semaine prochaine qui nous permettra de discuter du traitement de nos déchets dans le cadre de la COP21 que vous avez mentionné, de la nécessité de réduire nos émissions de carbone, de la santé de nos enfants et, de l'image de notre pays. Etant retenu à Strasbourg lundi prochain, je ne serai pas en mesure de participer au vote de ce Budget Rectificatif, je m'en excuse, mais je ne voudrais pas que mon absence soit interprétée par certains comme une esquivance pour ne pas voter. Alors, je vous le dis clairement ce soir, si j'étais présent lundi soir avec les informations dont je dispose aujourd'hui, je voterai contre.

Merci, Monsieur le Président.

Je voulais simplement rebondir sur les propos de Monsieur le Conseiller en disant que l'on ne peut pas être en désaccord avec lui, il a parfaitement raison, si on n'avait pas reçu 31 M€ de recettes des ambassades, on n'aurait pas eu un déficit, bien sûr, parce qu'on aurait racheté beaucoup moins, 31 M€ d'immobilier au Fonds de Réserve Constitutionnel.



Ce que je voulais quand même dire c'est que : de qui se moque-t-on ici, quand même... parce qu'en fait on fait ce qu'on veut ! Pourquoi on ne rachète pas 150 M€ et on vend encore des ambassades et ... comment voulez-vous que les Monégasques puissent comprendre quelque chose lorsque nous-même qui sommes là avons du mal à voir et je ne vous rajoute pas, encore, les histoires de subvention de l'hôpital et d'autres artifices comptables. Il est temps que l'on arrive à un budget qui reflète vraiment ce que ce pays dépense et l'économie de ce pays, c'est tout ce que je veux dire. Techniquement, Monsieur CASTELLINI a raison, on fait ce qu'on veut en fait ! Si on veut montrer 17 M€, on montre 17 M€, si on veut montrer 100 M€ on montre 100 M€ et si on veut montrer un déficit on montre un déficit, donc on montre ce que l'on veut !!! Donc qu'est-ce qu'on vote nous exactement ? Vous pouvez me le dire ? Merci.

Je voulais simplement donner un chiffre à mes collègues. La contribution de la S.B.M. pour le compte de son monopole a augmenté de 7 % entre le résultat 2015 et le rectificatif 2016, je répète 7,1 %. L'ensemble des recettes de l'Etat a augmenté de 3,9 %, c'est tout ce que je voulais dire.

Je vous remercie pour votre attention. »

Bernard Pasquier